

**Conseil d'administration  
29 septembre 2022**

**En référence au  
point 3 de l'ordre du jour**

**Point à l'ordre du jour : Mise à jour sur l'Assemblée générale de l'IPPF de 2022**

**Résumé**

L'Assemblée générale 2022 (AG) de l'IPPF est la plus haute instance décisionnelle de l'IPPF. Le groupe de surveillance du Conseil d'administration, tel que défini lors de la réunion du CA de mars 2022, a œuvré en vue de s'assurer que les objectifs attendus de l'AG soient atteints et de définir le ton et les thèmes de l'ordre du jour.

Ce document présente l'ordre du jour provisoire et les principaux points de logistique de l'AG, et en particulier les plans relatifs à la participation des jeunes, la Stratégie 2028, à la gouvernance, à la *Déclaration sur l'antiracisme* et aux célébrations du 70<sup>ème</sup> anniversaire. Est également présenté le plan d'engagement avec les AM qui donne des détails sur le rôle proposé des administratrices et administrateurs dans la préparation des AM pour l'AG.

**Action requise**

- Le Conseil d'administration d'examiner l'ordre du jour détaillé de l'AG et d'assigner les intervenant-e-s du CA à chacune des pages d'intervention réservées aux membres du CA et surlignées en jaune.
- Le Conseil d'examiner les résultats du vote indicatif sur la stratégie, la procédure de vote eu égard aux résolutions de l'AG, l'alignement du business plan et les commentaires des AM à ce jour.
- Le Conseil de prendre note des comités de projet et de l'échéancier relatif à la *Charte* et au rebranding.

**Ordre du jour détaillé de l'AG**

L'ordre du jour détaillé, mais provisoire encore, de l'AG, avec suggestions d'intervenant-e-s, se trouve en annexe. Le premier jour (21 novembre) est consacré au Forum mondial des jeunes. L'ordre du jour a été conçu par le Comité de pilotage des jeunes, un sous-groupe de représentant-e-s de jeunes des AM de chaque région, avec Surakshya Giri, membre du CA, comme personne relais du Conseil.

L'ordre du jour de l'AG des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jours (22 - 24 novembre) comprend les points 3 et 5 qui font référence à la gouvernance et à la responsabilité du Secrétariat, ainsi qu'aux décisions à prendre par l'AG eu égard aux nouvelles nominations et aux modifications aux *Règlements et règlements de procédures de l'IPPF*. Le point 2.6 de l'ordre du jour inclut l'approbation finale de la stratégie 2028 de l'IPPF.

Des pages d'intervention ont été réservées aux membres du CA au sein de chaque panel de discussion des 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> jours. Elles sont surlignées en jaune dans l'ordre du jour

(en annexe) pour que les membres du CA puissent s'attribuer des rôles en fonction de leurs intérêts et expertise.

Veillez donc consulter le document « Ordre du jour du 26 août de MOBILISONS NOUS, CONSTRUISONS L'AVENIR »

### **Résultats du vote indicatif sur la stratégie**

Le vote indicatif sur la stratégie de l'IPPF débuta le 20 juillet. Toutes les AM ont été invitées à soumettre un vote par l'intermédiaire du/de la président-e de leur instance de gouvernance ou du/de la représentant-e des jeunes. Le vote offrait le choix d'approuver ou de ne pas approuver la stratégie telle qu'elle est actuellement rédigée. Le vote était ouvert jusqu'au 30 août, date à laquelle 77 des 108 AM éligibles avaient soumis leur vote. Une seule AM n'a pas approuvé la stratégie. Huit votes furent reçus après la date limite. Ils ont été pris en compte, ce qui porte le total à 85 AM ayant voté, dont une AM qui n'a pas approuvé la stratégie. 23 AM éligibles ne se sont pas exprimées. Les votes proviennent de toutes les régions de la Fédération et de grandes et petites AM. En termes de pourcentage, 78% de toutes les AM éligibles ont approuvé la stratégie et 99% de toutes celles qui ont voté.

### **Soutien aux résolutions**

Un Comité des résolutions sera formé au début de l'AG et bénéficiera de l'appui administratif d'un-e employé-e du Secrétariat. Il peut être composé de trois délégués d'AM, plus la Conseil juridique honoraire et un membre du personnel de soutien. Chaque point de l'ordre du jour fera l'objet d'une décision approuvée après les présentations, les délibérations et les clarifications. Le Comité des résolutions se concentre uniquement sur les résolutions de nature générale telles que les votes de remerciement.

Pour que le vote se déroule sans encombre, il est nécessaire de maîtriser le planning et l'organisation dans le détail. Plusieurs aspects jouent un rôle important dans la sélection d'un outil de vote en ligne. Après avoir comparé les outils en ligne populaires disponibles tels que **Mentimeter**, **Survey Monkey** et **Google Forms**, nous proposons d'utiliser « SurveyMonkey® - SurveyMonkey.com » pour faciliter le processus de vote lors de l'Assemblée générale de novembre 2022.

Veillez consulter le document « Voter à l'Assemblée générale à Bogota ».

### **Alignement du business plan**

La Stratégie 2028 de l'IPPF n'a de sens que dans sa mise en œuvre. Le cycle de planification et de budgétisation 2023-25, actuellement en cours, constitue l'étape la plus importante vers une mise en œuvre transformatrice. Après le succès du vote indicatif, le Secrétariat a contacté toutes les AM pour les encourager à s'aligner sur la nouvelle stratégie. Plus précisément, la grille d'évaluation actualisée du business plan a été communiquée à toutes les AM. La grille de notation sera utilisée par l'équipe de revue technique (ERT) qui évaluera les business plans des AM. Outre les critères habituels, la grille de notation s'appuie sur douze domaines clés de la stratégie considérés comme essentiels pour atteindre les objectifs stratégiques. Les bureaux régionaux se sont également engagés avec leurs membres pour discuter de l'alignement des business plans et des stratégies des AM avec la Stratégie 2028 de l'IPPF. Enfin, les AM auront une série de dialogues virtuels avec le Conseil d'administration et les membres du C-SIP au cours des mois d'août et de septembre sur la manière dont nous respectons nos engagements stratégiques. Le Secrétariat suivra un processus similaire à celui des AM.

## **Retours des AM à ce jour**

Le plan d'engagement CA/AM est en cours et le CA est en train de rendre compte de ses dialogues avec les AM afin de préparer l'AG.

Les représentant-e-s des jeunes de toutes les AM ont exprimé le souhait de créer des réseaux mondiaux et d'améliorer les liens entre les jeunes des différentes AM, tout en appréciant le rôle que jouent les réseaux de jeunes dans la mise en œuvre de l'ESI. Elles et ils ont également exprimé le souhait de voir un engagement tangible pour la participation des jeunes à l'AG et au process de prise de décision de l'IPPF.

Lors de la préparation de l'ordre du jour de l'AG, les centres d'excellence d'ESI ont exprimé un vif intérêt pour présenter leur travail lors de l'AG.

## **La Charte de l'IPPF et un rebranding mondial**

La *Charte* s'appuiera sur la *Déclaration des droits sexuels* et autres politiques de la Fédération pour énoncer explicitement un ensemble de valeurs fondamentales que les AM et le Secrétariat approuveront et signeront. La *Charte* agira à la fois comme une Croix du Sud et comme garde-fou de l'intégrité de notre Fédération. Bien que son contenu soit le fruit d'un processus de consultation approfondi, son ambition est d'être fidèle à la stratégie 2028 et de la mettre en œuvre. Un dialogue sérieux sera au cœur du process, et nous l'aborderons avec un engagement dépassant l'architecture organisationnelle et se rapprochant des réalités vécues par les communautés avec lesquelles nous travaillons. La *Charte* sera signée par tous les membres (et le secrétariat), qu'ils bénéficient ou non de subventions. La *Charte* ne remplace pas les politiques, les normes d'accréditation ou les avantages de l'affiliation mais elle synthétise les valeurs qui sont au cœur de la Fédération. La *Charte* ne remplace pas non plus les accords financiers ou autres documents détaillant les obligations contractuelles.

Le rebranding de l'IPPF utilisera la *Charte* de l'IPPF comme base et point de départ pour représenter une IPPF transformationnelle. Un comité d'AM expertes, aux marques reconnues et dont la communication excelle, participera au processus. L'Assemblée générale est l'occasion d'une réflexion à l'échelle de la Fédération sur l'aspiration de l'IPPF à se transformer.

Pour qu'elle et il soit couronnés de succès, *Charte* et rebranding devront profiter de l'élan créé par l'approbation de la nouvelle stratégie au cours de l'AG. Les préparatifs d'un processus englobant toute la Fédération sont en bonne voie. Cependant, le process ne sera pas lancé avant cette date et il s'appuiera également sur l'énergie et le dialogue découlant des célébrations du 70<sup>ème</sup> anniversaire. Un mandat fort de l'Assemblée générale est nécessaire ainsi que l'appui du C-SIP, et du votre en tant que CA, pour être certain d'obtenir l'approbation finale de l'AG fin 2023.

## **La participation des jeunes**

Le comité de pilotage de jeunes, composé d'un-e représentant-e de chaque région, de l'AM hôte et du/de la jeune administrateur-riche du groupe consultatif de surveillance, a travaillé avec le Secrétariat pour définir la participation des jeunes à l'Assemblée générale. Il est prévu que la jeune membre du CA soit le canal de communication avec le groupe consultatif de surveillance afin de veiller à ce qu'elle apporte le point de vue du CA. Les membres du Comité de pilotage des jeunes sont les suivants :

Nom	Affiliation	Région
Rom Reaksa	AM du Cambodge	ESEAOR
Katerina Ivanova	AM de la Macédoine du nord	EN
Mwape Kaunda	AM de Zambie	AR
Mariam El Jabali	AM du Liban	AWR
Fathimath Shaanaa	AM des Maldives	SAR
Isabella Herrera	AM de Colombie	ACR
Fernanda Guzman	AM Mx	ACR
Surakshya Giri	Groupe de surveillance	CA

Afin d'obtenir une bonne participation des jeunes délégué-e-s, le Comité de pilotage a défini à l'intention de ses pairs un parcours vers l'Assemblée générale avec les étapes suivantes :

1. Consultation nationale des jeunes volontaires des AM qui ont répondu aux questions suivantes : Quelles sont les priorités de votre AM concernant les jeunes et les adolescents ? Quelles sont vos attentes ? Qu'attendez-vous de la Stratégie 2028 ? Comment pensez-vous que la stratégie puisse être mise en œuvre dans votre AM ? Que souhaitez-vous mettre en avant dans la stratégie ? Quelle serait votre principale recommandation pour l'IPPF ? La consultation est jointe sous ppt. (juin 2022).
2. Sur la base des résultats de la consultation nationale, une assemblée de jeunes s'est déroulée avec pour tâche première d'identifier un agenda commun avec priorités thématiques pour les jeunes pour la mise en œuvre de la Stratégie 2028. Les résultats seront disponibles dans une version graphique qui sera affichée à l'Assemblée générale. 47 jeunes délégués y ont participé (27 juillet 2022). Veuillez également consulter le site de l'AG pour plus d'information.
3. Une seconde assemblée des jeunes pour préparer leur participation à l'AG. Y participeront des personnes qui étaient jeunes à Delhi et qui leur donneront ainsi des recommandations pour participer et pour communiquer avec le DG et le Conseil. Il s'agira d'une séance d'initiation aux principales décisions de gouvernance qui seront prises et à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. (Octobre 2022).
4. Le Forum des jeunes : « Les jeunes en leur diversité mais avec une seule voix », le 21 novembre. L'événement débutera par une représentation théâtrale des gagnants du concours national des jeunes de Profamilia. Les séances du matin seront consacrées à la participation des jeunes aux activités des AM, à leur responsabilité dans la mise en œuvre de la stratégie 2028 et enfin à leur implication (ce qui est un défi depuis la Covid). Celles de l'après-midi seront consacrées aux priorités thématiques de la stratégie que l'on trouvera dans les recommandations qui seront émises lors de la première journée de l'Assemblée générale.